

République Française
Département de Seine et Marne
CC Brie des Rivières et Châteaux

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 12/11/2020

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	13

Vote
A l'unanimité
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2020, le 12 Novembre à 15:00, le Bureau Communautaire s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur POTEAU Christian, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux membres du Bureau Communautaire le 06/11/2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes le 06/11/2020.

Présents : M. POTEAU Christian, Président, Mmes : LUCZAK Daisy, TAMATA-VARIN Marième, TORCOL Patricia, MM : CASEAUX Hubert, CHANUSSOT Jean-Marc, GROSLEVIN Gilles, GUILLEN Nicolas, MOTTE Patrice, PRIOUX Pierre-François, SAOUT Louis Marie, VIGIER Mathias

Excusé(s) ayant donné procuration : M. VENANZUOLA François à M. POTEAU Christian

Excusé(s) : Mme MOTHRE Béatrice, M. POIRIER Daniel

A été nommé(e) secrétaire : M. CHANUSSOT Jean-Marc

B2020_01 – Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)

Le Bureau Communautaire, après avoir entendu l'exposé du Président,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2224-1-1 à L.2224-2 ;

Vu la délibération 2020_58 du 27 juillet 2020, mentionnant les attributions déléguées au Bureau Communautaire en application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, article L 5211-10 ;

Considérant, qu'afin de mettre en œuvre les travaux d'installation d'alarmes anti intrusion dans les locaux du siège, de l'annexe et de l'ALSH situé au Châtelet en Brie, la communauté de communes souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de la DETR,

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

DÉPENSES		
Imputation compte	Montant HT	Montant TTC
2158	31 449,00	37 738,80



RECETTES		
Moyens financiers	Montant HT	Taux
Aides publiques		
Etat – DSIL ou DETR	25 159,20	80
Etat – Autres subventions		
Conseil Régional		
Conseil Départemental		
Autres (à spécifier)		
Total aides publiques		
Emprunts		
Ressources propres	6 289,80	20
Total général	31 449,00	100

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** la demande d'aide financière auprès de la DETR pour financer les travaux d'installation d'alarmes anti intrusion,
- **APPROUVE** le plan de financement correspondant en conformité avec les crédits budgétaires,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En Communauté de Communes, le 16/11/2020

Le Président



République Française
Département de Seine et Marne
CC Brie des Rivières et Châteaux

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 12/11/2020

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	13

Vote
A l'unanimité
Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2020, le 12 Novembre à 15:00, le Bureau Communautaire s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur POTEAU Christian, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux membres du Bureau Communautaire le 06/11/2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes le 06/11/2020.

Présents : M. POTEAU Christian, Président, Mmes : LUCZAK Daisy, TAMATA-VARIN Marième, TORCOL Patricia, MM : CASEAUX Hubert, CHANUSSOT Jean-Marc, GROSLEVIN Gilles, GUILLEN Nicolas, MOTTE Patrice, PRIOUX Pierre-François, SAOUT Louis Marie, VIGIER Mathias

Excusé(s) ayant donné procuration : M. VENANZUOLA François à M. POTEAU Christian

Excusé(s) : Mme MOTHRE Béatrice, M. POIRIER Daniel

A été nommé(e) secrétaire : M. CHANUSSOT Jean-Marc

B2020_02 – Demandes de subvention pour le projet " Aménagements et création d'équipements pour le collège de Coubert"

Le Bureau Communautaire, après avoir entendu l'exposé du Président,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2224-1-1 à L.2224-2,

Vu la délibération 2019_80 du 26 juin 2019, engageant la CC Brie des Rivières et Châteaux dans la maîtrise d'ouvrage du projet « Aménagements et création d'équipements pour le futur collège de COUBERT »,

Vu la délibération 2020_58 du 27 juillet 2020, mentionnant les attributions déléguées au Bureau Communautaire en application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, article L 5211-10,

Considérant, qu'au stade actuel (APS / APD) d'avancement du projet, il convient de procéder aux dépôts des demandes de subventions auprès des multiples financeurs possibles et sur les dispositifs d'aides pour lesquels ce projet est éligible,

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à effectuer les demandes d'aides et de subventions diverses auprès des financeurs potentiels (Etat, Région, Département 77, Europe, Ile de France Mobilités, etc ...), selon les dispositifs éligibles (DETR, DSIL, dispositifs départementaux et régionaux, FEDER, ...), pour financer les études et travaux liés à

Envoyé en préfecture le 16/11/2020

Reçu en préfecture le 16/11/2020

Affiché le

ID : 077-200070779-20201112-B2020_02-DE



ce projet « Aménagements et création d'équipements pour le futur collège de COUBERT »,

- **AUTORISE** le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En Communauté de Communes, le 16/11/2020
Le Président

